

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 8 décembre 2023

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain.

Pouvoir : VIDAL Sylvie a donné pouvoir à RUFIE Bertin

Secrétaire de séance : TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 26 octobre 2023 est approuvé à 12 voix Pour.

DELIBERATIONS

1/ Avance du budget principal au budget assainissement

Une avance, déjà prévue au budget 2023, est nécessaire du budget principal vers le budget assainissement pour un montant de 18 000 € afin de régler les dernières factures des travaux de la station d'épuration d'Auzits.

Cette avance sera remboursée au budget principal dès que la subvention attendue pour la construction de la station sera effectivement créditée sur le budget assainissement.

La délibération est approuvée à 12 voix pour

2/ Plan de financement pour la rénovation de la salle des fêtes du Plateau d'Hymes

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes du Plateau d'Hymes s'effectueront du mois de janvier à mai 2024. A la séance précédente, les entreprises ont été désignées. Le montant des travaux s'élèvera à 85 785 € HT. Le plan de financement est présenté à l'équipe municipale avec les aides de l'Etat, de la Région et du Département. Ensuite, les dossiers de subventions seront envoyés aux organismes concernés.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

3/ Subvention Espérance rignacoise

Lors des prises de décisions pour le montant des subventions 2022 et 2023 à verser aux associations, la commission n'a pas doté l'association Espérance Rignacoise.

Cette association intervient gratuitement à plusieurs reprises sur la commune lors des festivités, il est par conséquent légitime de lui attribuer une subvention : Après plusieurs échanges, le montant est fixé à 900 € et sera versé rapidement à l'association.

La délibération est approuvée à 10 voix pour et 2 voix contre.

4/ Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

L'agent technique ne souhaite pas renouveler son contrat d'un an pour l'année 2024.

Afin de palier au plus vite à son absence, il est souhaitable de prendre cette délibération pour répondre au besoin urgent d'embaucher un agent polyvalent contractuel.

La procédure de recrutement d'un titulaire, relativement lourde et lente, sera lancée en parallèle.

La délibération est approuvée à l'unanimité, 12 voix pour.

SUJET ABORDÉS

- Travaux de l'aménagement de la place de Rulhe : les travaux ont pris du retard à cause des intempéries, mais cela ne compromet pas le planning global.
- Travaux du Pont de la Planque : les travaux sont terminés dans les délais impartis. Seul le garde-corps reste à poser.
- Travaux Riou-Viou : dans le cadre de la réouverture du Riou Viou à Auzits, les travaux sont envisagés pour l'été 2024. Un nouveau décret sur la loi sur l'eau en octobre 2023 visant à simplifier les démarches pour les projets de renaturation a été publié : le projet d'Auzits sur la réouverture d'un cours d'eau entre par conséquent dans cette rubrique. Un dossier environnemental sera déposé par Hydrétudes en décembre 2023. En parallèle, un dossier d'autorisation de travaux au titre du code de l'Urbanisme sera déposé début d'année 2024. Le montant global (études et travaux) du projet (réouverture et gestion des sols pollués) est aujourd'hui évalué à environ 845 000 € HT. Le taux de subvention espéré est proche 80% avec différents partenaires (Etat, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Occitanie, ADME) et un taux d'intervention variable en fonction des thématiques (Renaturation, Inondation et sols pollués). La consultation des entreprises sera lancée en début d'année 2024. De plus, une demande d'aide financière, le Fonds MAIF, sera faite. Ce fonds a pour objet de financer des actions d'intérêt général favorisant la protection de l'environnement et la restauration de la biodiversité en faveur de l'adaptation des territoires au changement climatique.
- Projet d'autoconsommation d'électricité : l'autoconsommation collective fait intervenir un ou plusieurs sites de production et un ou plusieurs sites de consommation qui sont proches géographiquement (10 km en milieu rural). Le principe consiste à répartir économiquement la production solaire entre un ou plusieurs sites de consommation.

Le bureau d'études SDEL, missionné par le SIEDA, a analysé la consommation de nos bâtiments et les possibilités de production sur notre commune :

Nous pouvons envisager 2 sites de production potentiels : le hangar communal et le local des associations.

L'étude fait ressortir une production solaire annuelle de 57 000 kWh dont 20 000 seraient autoconsommés. Le reste serait revendu.

Ce projet s'élèverait à 70 000 €HT pour 220 m² de capteurs.

Ce sujet reste à approfondir dans les mois à venir.

- CCAS : Brigitte Bonafé fait un résumé des actions menées par l'action sociale pour cette fin d'année. Le goûter des plus de 70 ans a regroupé le 21 novembre une cinquantaine de personnes, la distribution des pochettes de produits régionaux et cartes créées par les élèves de l'école d'Auzits est en cours pour les personnes de plus de 70 ans et les personnes résidant dans les EHPADS.

Louise Debaecker explique le déroulement de la visite de la structure « Nos invités », traiteur de la cantine scolaire d'Auzits, le 6 décembre. Des élus, les agents de la cantine et des parents d'élèves ont pu appréhender le fonctionnement des préparations de repas.

Pour l'année 2024, le Point info seniors de Rignac en collaboration avec le CCAS diffusera un film « Les Souvenirs » suivi d'un débat pour les personnes de plus de 60 ans de l'ensemble de la CCPR.

INFORMATIONS AUX ELUS

- Le restaurant « Douceurs d'Avey'roc », à la place du Faitout, a ouvert ses portes le 8 décembre. Kabira, la gérante, prépare des plats du terroir avec des produits locaux ainsi que des plats marocains. Les jours d'ouverture sont du vendredi matin au dimanche soir inclus dans un premier temps.
- Festival Esta Poulit 2024 : La préparation du festival est en cours et aura lieu les 19 et 20 avril 2024 sous un chapiteau de cirque et au stade.
- Les vœux du Maire et de son équipe aura lieu le dimanche 7 janvier 2024 à 10H à la salle des fêtes du Plateau d'Hymes.
- Assemblées générales des associations : Serge Portié fait un bilan sur la réunion de la Pétanque de Rulhe. Benoît Olivié, à son tour, résume la réunion de l'Amicale des Mineurs. Louise Debaecker, ayant participé à la réunion du SMAEP Montbazens-Rignac, donne des précisions sur les travaux futurs de réseaux en traverse de la rue des Gueules Noires à Rulhe.

La séance est levée à 21h10